Envoyé en préfecture le 04/01/2024
Reçu en préfecture le 04/01/2024
Publié le
ID : 076-247600620-20231221-DEL20231216-DE



Paraphe : _____

Conseil communautaire
Séance du 21 décembre 2023

Délibération

**N° 2023_12_16**

**Nouveau contrat pour la filière emballages ménagers 2024 et contrats de reprise des matériaux**

La période d'agrément de l'éco-organisme ADELPHE/CITEO en charge de la filière Emballages Ménagers arrive à son terme le 31 décembre 2023 ainsi que le contrat entre Yvetot Normandie et ADELPHE et les contrats de reprise des matériaux entre Yvetot Normandie et les filières de recyclage.

Ces contrats permettent à Yvetot Normandie d'obtenir des soutiens et des recettes liées à la vente des matériaux recyclables.

La procédure d'agrément pour les éco-organismes candidats est en cours et un nouveau contrat type sera prochainement mis à la disposition des collectivités pour la période 2024-2029.

Dans ce cadre et afin d'éviter une rupture de la continuité du service début 2024, il est proposé de délibérer en autorisant Monsieur le Président à signer le nouveau contrat-type barème G 2024-2029 pour la filière Emballages Ménagers avec les éco-organismes qui seront agréés ainsi que les contrats de reprises avec les différentes filières de recyclage de matériaux.

Le Quorum constaté,
Le Conseil communautaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission rudologie en date du 5 décembre 2023,
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 12 décembre 2023,
Ayant entendu l'exposé de Mme Virginie BLANDIN,
Après en avoir délibéré et procédé au vote,

**Décide :**

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité
(Pour : 43 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Envoyé en préfecture le 04/01/2024
Reçu en préfecture le 04/01/2024
Publié le
ID : 076-247600620-20231221-DEL20231216-DE

Paraphe : _____

1. - D'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat-type barème G 2024-2029 pour la filière Emballages Ménagers avec les éco-organismes qui seront agréés.

2. - D'autoriser Monsieur le Président à signer les contrats de reprises avec les différentes filières de recyclage de matériaux.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
M. Sylvain GARAND

Le Président
M. Gérard CHARASSIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

_____

Conseil communautaire
Séance du 21 décembre 2023

_____

Sur convocation adressée le 15 décembre 2023,

**Étaient présents (34) :**

M. Didier TERRIER,
M. Dominique MACE,
Mme Martine LEBORGNE,
Mme Catherine MAILLOT,
M. Louis EUDIER,
M. Eric CARPENTIER,
Mme Céline DAMBRY,
M. Éric RENÉE,
M. Claude BELLIN,
M. Vincent LEMETTAIS
*Jusqu'à la délibération n° 17,*
M. Gérard LEGAY,
M. Alain LOPEZ,
M. Pascal LEBORGNE,
Mme Odile DECHAMPS,
M. Michaël DODELIN,
Mme Catherine DUCHESNE,
M. Sylvain GARAND
M. Jean-Marc DOUCET,
M. Gilles COTTEY,
Mme Josiane GILLE,
M. Jacques CAHARD,
Mme Natacha BLY,
M. Francis ALABERT
Mme Virginie BLANDIN,
M. Gérard CHARASSIER,
Mme Françoise DENIAU,
Mme Herléane SOULIER,
Mme Lorena TUNA,
M. Florian LEMAIRE,
M. Arnaud MOUILLARD
*Pouvoir à M. Florian LEMAIRE à partir de la délibération n° 15,*
Mme Marie-Claude HERANVAL,
Mme Denise HEUDRON,
M. Thierry SOUDAIS
*Jusqu'à la délibération n° 18,*
M. Laurent BENARD,
M. Michel DUSSAUX

Envoyé en préfecture le 04/01/2024
Reçu en préfecture le 04/01/2024
Publié le
ID : 076-247600620-20231221-DEL20231216-DE



**Étaient représentés (9) :**

Mme Stéphanie ETIENNE
*Représentée par M. Didier TERRIER,*
Mme Martine LEBORGNE
*Représentée par M. Dominique MACE,*
M. Jean-Louis LUC
*Représenté par M. Sylvain GARAND,*
Mme Régine HAUZAY
*Représentée par M. Gérard LEGAY,*
M. Mario DEMAZIERES
*Représenté par Mme Odile DECHAMPS,*
M. Christophe ADE
*Représenté par Mme Marie-Claude HERANVAL,*
Mme Françoise BLONDEL
*Représentée par Mme Virginie BLANDIN*
M. Jean-François LE PERF
*Représenté par Mme Denise HEUDRON,*
Mme Dominique TALADUN
*Représentée par M. Thierry SOUDAIS*

**Étaient absents (3) :**

M. Lionel GAILLARD,
Mme Sandrine NORDET,
M. Alain BREYSACHER,

Président de séance : M. Gérard CHARASSIER

Secrétaire de séance : M. Sylvain GARAND

Envoyé en préfecture le 04/01/2024
Reçu en préfecture le 04/01/2024
Publié le
ID : 076-247600620-20231221-DEL20231216-DE